L'EDITO DU MAIRE



« Toujours au plus proche de vos préoccupations! »

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

L'été est là, et j'imagine que la chaleur et le soleil vont faire un bien à chacun d'entre nous moralement.

À Saint-Georges-des-Coteaux, grâce aux acteurs culturels et associatifs, plusieurs activités sont organisées pour vous distraire seul, entre amis ou en famille et pour passer un bel été mais toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les marchés du vendredi ont repris et vous pourrez y découvrir des artisans et des producteurs locaux toutes les semaines avec leurs produits de qualité.

La Fête du Melon, événement phare de la période estivale, est très attendue par chacun d'entre vous. Cette année, venez découvrir une nouvelle version de cette fête traditionnelle.

Nous n'avons toujours pas pu partager les moments solennels des commémorations mais pour la première fois à Saint-Georges-des-Coteaux, nous sommes fiers d'avoir pu organiser le 25 avril une cérémonie dans le cadre de la « Journée nationale du souvenir des héros victimes de la déportation ». Vous pouvez la retrouver, comme celle du 8 mai, en intégralité sur la chaîne YouTube communale.

Encore une première pour notre commune, j'ai su échanger avec mon collègue Maire de Nieul-les-Saintes, M. Mikaël MOINET, afin d'organiser et réaliser un chantier en commun.

Dans ce bulletin, je vous laisse découvrir une des actions phares du CCAS à la page 7. Je suis fier de vous annoncer que nous avons présenté cette action citoyenne et solidaire au « Prix du Civisme pour la jeunesse » à l'association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite. Je me réjouis déjà d'assister aux remises des récompenses.

Sous l'impulsion de mes adjoints, M. Cyril MIGNON et M. Renaud TAPON, le dossier concernant la sécurité routière avance bien : achat d'un radar pédagogique, réalisation d'un diagnostic (comptage et prise de vitesse des véhicules), sensibilisation des jeunes à la sécurité routière, etc. À ce jour, nous attendons du Conseil Départemental des propositions d'aménagement.

Au début de l'année 2021, le bureau municipal a décidé d'attribuer une délégation de fonction, sans indemnité, dans les domaines de l'information, de la communication numérique et des nouvelles technologies à M. Romain ROUAN, conseiller municipal délégué. Ces missions se développent et nécessitent des compétences spécifiques qui sont essentielles aujourd'hui. Ainsi, dans ce cadre, en collaboration avec les agents, nous continuons la mise place des réseaux sociaux ainsi que plusieurs logiciels numériques internes absents auparavant, mais indispensables depuis bien trop longtemps au travail du quotidien.

Afin de continuer à être au plus près de vous et de vos préoccupations, avec mon équipe et comme promis, nous venons à votre rencontre dans vos hameaux et dans vos quartiers. Ces échanges permettent d'aborder les points de votre vie quotidienne et de répondre au mieux à vos interrogations. Il est évident que nous ne pourrons pas répondre à tout, mais le principal est d'expliquer les choix. Les retours des premières rencontres nous montrent que cela répond à un réel besoin car, au vu de vos dires, « cela fait du bien de voir des élus sur le terrain ». J'ai hâte d'être à la prochaine qui aura lieu le samedi 26 juin matin au croisement de la route et du chemin de la Martinière.

À très bientôt, bonnes vacances à toutes et à tous, À vos côtés et à votre écoute,

Frédéric ROUAN